



Risque Technologique

Le risque technologique regroupe le risque industriel, le risque de transport de matières dangereuses et le risque nucléaire.

Le risque de transport de matières dangereuses concerne toutes les communes de la CPA.



La majorité des communes de la CPA sont traversées par des canalisations de matières dangereuses (voir carte au verso).



Les gestes essentiels :



Rentrez rapidement dans le bâtiment le plus proche.



Fermez et calfeutrez portes, fenêtres et ventilations.



Fermez le gaz et l'électricité.



Écoutez la radio respectez les consignes de sécurité.



Ne téléphonez pas sauf urgence médicale.



N'allez pas chercher vos enfants à l'école ils sont en sécurité.



Ne fumez pas, évitez toute étincelle.

Signal d'alerte spécifique risque industriel

